

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Aménagement /Demande de réalisation de la route du golf

Séance du 03/11/2023

Délibération n°90

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 33

- dont « pour » : 33

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 27 octobre 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans la salle de délibérations de la mairie de Tsingoni le vendredi 03 novembre 2023 à 14heures.

Présents :

Ahmed Combo PAPA, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, IBRAHIMA SAID Maarifa, MIKIDADI Madihali, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI MOHAMED Moinjdié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi, ABDOU Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, ATTIBOU Zainati, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, CHANRANI Daoudou, ISSOUFI Ramadani,

Absents :

Houssamoudine ABDALLAH, MADI OUSSENI Mouhamadi, MOHAMED Zainaba, NOUDJOUR Madi Assani, SAID-SOUFFOU Soula, YSSOUFI Chaidati, ABDALLAH Oiduat, ABDOU Mohamed, AMBDI Youssouf, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR SOILIH Inchat, MDALLAH Anlamati, SOUMAILA Mhamadi.

Absents représentés :

- Houssamoudine ABDALLAH représenté par ATTIBOU Zainati,
- MADI OUSSENI Mouhamadi représenté par ISSOUFI Ramadani,
- MDALLAH Anlamati représentée par IBRAHIMA SAID Maarifa,
- MOHAMED Zainaba représentée par BOURA Zaounaki Fatima,
- YSSOUFI Chaidati représentée par Mohamed ALLAOUI,
- ABDOU Mohamed représenté par ABDOU COLO Nassuhati,
- AMBDI Youssouf représenté par SAID Mariame,
- DIGO Popina représentée par ANDJILANI Housséni
- MROIVILI MOILIM Amina représentée par CHANRANI Daoudou,
- BACAR SOILIH Inchat représentée par BOINA MZE Salim.

Secrétaire de séance : ATTIBOU Zainati

Vu la délibération n° 64 en date du 12 octobre 2022 autorisant Monsieur le Président à signer les marchés de travaux à intervenir en vue de la construction du siège communautaire pour un montant de 3.795.811,54 € assortis d'options à raison de 200.770,00 €, soit un total de 3.996.581,51 €,

Considérant le rythme d'exécution et l'état d'avancement des travaux qui laissent présager une livraison du siège avant juin 2024,

Vu la démarche communautaire d'obtenir du département la réhabilitation de la route de desserte des locaux du siège de la 3CO communément appelé la route du golf Combani,

Considérant l'intérêt de ladite voirie pour le quartier mais également pour le projet de construction du 2^{ème} hôpital de Mayotte ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- **De demander au conseil départemental de Mayotte de bien vouloir mettre en œuvre à ses frais et dans les meilleurs délais possibles, les travaux de réhabilitation de la route du golf Combani,**
- **Et de mandater Monsieur le Président de la 3CO pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré le 03 novembre 2023

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 07/11/2023
Qualité : Président



M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**